

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17058257

11 AVR. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0437233834**

Dénomination

(en entier) : **BEMA CONSEIL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1200 Woluwé-Saint-Lambert, Avenue Michel Sterckmans, 134**

Objet de l'acte : DEMISSIONS ET NOMINATIONS ADMINISTRATEURS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/12/2016

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "BEMA CONSEIL", ayant son siège social à 1200 Woluwé-Saint-Lambert, Avenue Michel Sterckmans, 134, constituée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée par acte sous seing privé en date du 10 mars 1989, dont les statuts ont été publiés aux annexes du Moniteur Belge du 6 mai suivant, sous le numéro 890506-2, transformée en société anonyme aux termes d'une assemblée générale extraordinaire dont le procès-verbal a été dressé par Maître Philippe LAMBIN, Notaire à Fontaine-l'Évêque, en date du 30 juin 1992, publiée aux annexes du Moniteur belge du 29 juillet suivant sous le numéro 920729-103, dont les statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire dont le procès-verbal a été dressé par Maître ANGENOT, soussigné, en date du 30 septembre 2005, publiée aux annexes du Moniteur belge du 31 octobre suivant sous le numéro 0155444, inscrite au Registre des Personnes morales de Bruxelles (BCE) sous le numéro 0437.233.834 a pris les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateur de Monsieur Alain STRUMAN et de Monsieur Emmanuel LEJEUNE, tous deux prénommés.

L'assemblée leur donne décharge de leurs fonctions.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale prend acte de la décision de nommer, en tant qu'administrateurs de la société BEMA CONSEIL :

- Monsieur BEYENS Grégoire Benjamin Bernard Annick Albert Gustave, né le 13/02/1995, domicilié à 4653 Bolland, Noblehay, 119.

- Madame BEYENS Valentine Albert Noëlle Marc Circé, née le 21/10/1990, domiciliée à 1390 Grez-Doiceau, Rue de la Bryle 61.

- Madame BEYENS Héloïse Albert Marie-Eugénie Nadia Thierry Circé, née le 10/03/1993, domiciliée à 4653 Bolland, Noblehay, 119.

Ici représentés par porte-fort par monsieur Marc BEYENS qui promet ratification et accepte pour eux ledit mandat.

Leur mandat a une durée de six ans, sauf démission plus hâtive.

Mise au vote cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : POUVOIRS DONNES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



L'assemblée donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME DELIVRE LE 07/03/2017.

Marc BEYENS,
administrateur

Annexe: procès verbal de l'assemblée générale du 26/12/2016.